

**Cours
fondamental
sur le charisme
missionnaire
franciscain**



**La
Famille franciscaine**



Leçon 2

Impressum

Éditeur et Copyright :

Comité de direction international du CCFMC
Président: Anton Rotzetter OFMCap
2ème édition revue et complétée, 1998
c/o Centre CCFMC, Würzburg

Rédaction :

Maria Crucis Doka OSF, Patricia Hoffmann,
Margarethe Mehren OSF, Andreas Müller OFM,
Othmar Noggler OFMCap, Anton Rotzetter OFMCap

Éditrice :

Sr. Alphonsa Kiven TSSF
Tertiary Sisters of Saint Francis
Shisong
P.O.Box 8
Kumbo, Bui Division
Cameroun
tssfcam1@yahoo.com

Graphisme :

Jakina U. Wesselmann

Centre CCFMC :

CCFMC-Zentrum
Haugerring 9
D-97070 Würzburg
Tel.: +49-931-352 84 65
Fax: +49-931-352 84 66
E-mail: post@ccfmc.net
Internet: <http://www.ccfmc.net>

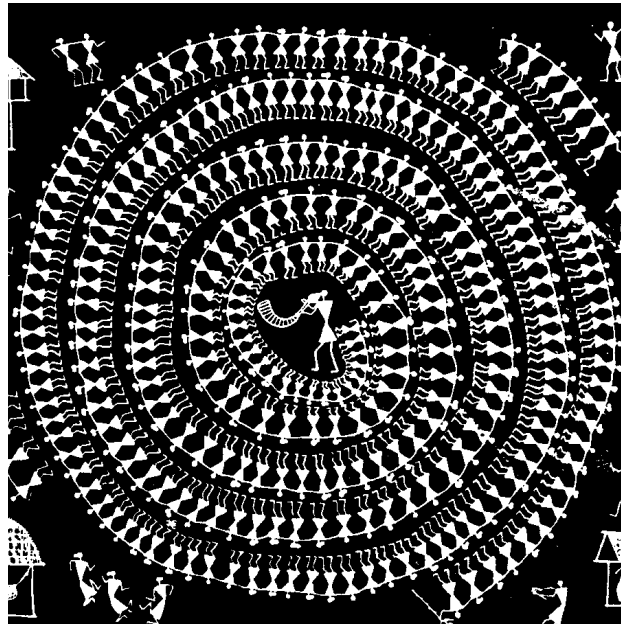
Traducteur :

Pascal Curin

Rédaction :

Benedikt Mertens OFM, Judith Putz OSF, Philippe
Schillings OFM

**Cours
fondamental
sur le charisme
missionnaire
franciscain**



**La
Famille franciscaine**



Leçon 2

Sommaire



La Famille franciscaine

Sources franciscaines

Pourquoi François attire-t-il les foules?

A. Introduction

B. Plan

C. Exposé

1. François et Claire

- 1.1. Le mouvement de la pénitence et le mouvement des femmes
- 1.2. La nouvelle voie proposée par Saint François
- 1.3. Les conséquences
- 1.4. Claire d'Assise

2. Les trois Ordres

- 2.1. Le Troisième-Ordre franciscain
- 2.2. Le Premier Ordre: L'Ordre des Frères Mineurs (OFM)
- 2.3. Le Deuxième Ordre (Clarisses = OSC)
- 2.4. La Famille franciscaine

D. Exercices

E. Applications

F. Index



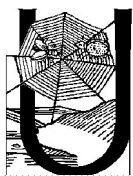
Pourquoi François attire-t-il les foules?

Le frère Massée, l'un des premiers frères de Saint François, n'arrivait pas à comprendre pourquoi tant de gens suivaient François. Il avait à sa suite des personnes de toutes les couches sociales: des jeunes et des vieux, des femmes et des hommes, des hommes instruits et d'autres sans instruction; des nobles et des gens tout à fait ordinaires, des personnes mariées et des célibataires couraient après lui. «D'où vient-il donc que tout le monde court après toi?» lui demanda frère Massée.

François avait un peu appris à lire et à écrire, mais c'était tout. C'était un homme sans instruction. Il ne portait pas un nom de famille de haut rang, il n'avait aucune origine aristocratique dont il aurait pu être fier. Il n'était qu'un simple fils de marchand. D'aspect, François n'était pas non plus bel homme: il avait les oreilles décollées, il était petit de taille et presque repoussant. Ce n'étaient donc pas son instruction, ses origines ou sa beauté qui attiraient tous ces gens. Mais alors quoi ? Frère Massée expliqua tout cela à François qui lui répondit, tout réjoui: «Si cela ne joue aucun rôle», cria-t-il «alors c'est donc Dieu lui-même qui attire; c'est lui qui me laisse suivre par tous ces gens».

(Inspiré des Fioretti chapitre 10)





Introduction

A.

Une vocation commune

François et Claire se sont engagés sur la Voie (TestCl 2) d'une religion de l'Incarnation, qui a été introduite dans le monde par Jésus de Nazareth. C'est leur vocation commune. Ils ne sont pas restés seuls. Dieu leur a «donné» des nombreux frères et sœurs (cf. Test 14).

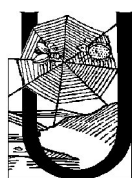
Aujourd'hui encore, un grand nombre de personnes, groupes, communautés ou ordres religieux font référence à François et à Claire. Tous se reconnaissent dans ces paroles de Claire dans son testament:

«La plus grande de toutes les grâces que nous avons reçues et que nous recevons chaque jour de notre grand Bienfaiteur, le Père des Miséricordes, celle dont nous devons lui être les plus reconnaissantes, c'est notre vocation; et nous devons témoigner à Dieu d'autant plus de gratitude que l'état auquel il nous a appelées est plus grand et plus parfait. C'est pourquoi l'Apôtre dit: Prenez conscience de votre vocation! Or, le Fils de Dieu s'est fait lui-même notre Voie, et le bienheureux Père saint François, son amant authentique et son imitateur, nous l'a montrée et enseignée par sa parole et par ses exemples.» (TestCl 1-2).

Néanmoins, il ne suffit pas de parler de sa vocation, il faut aussi en porter le témoignage partout dans le monde. C'est aujourd'hui plus nécessaire qu'hier. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas assez mis en valeur notre vocation franciscaine. Nous n'avons pas été assez unis pour former une famille soudée.



Plan B.



Une famille commune

François et Claire firent naître un mouvement exceptionnel. Ce n'est pas surprenant en soi quand on sait que la société dans laquelle grandit François faisait bien peu cas de l'Évangile et du Christ. Par dépit, de nombreuses personnes et communautés cherchèrent une autre voie, ce furent entre autres le mouvement des femmes, le mouvement de la pauvreté, des groupes de pénitents, les Albigéois.

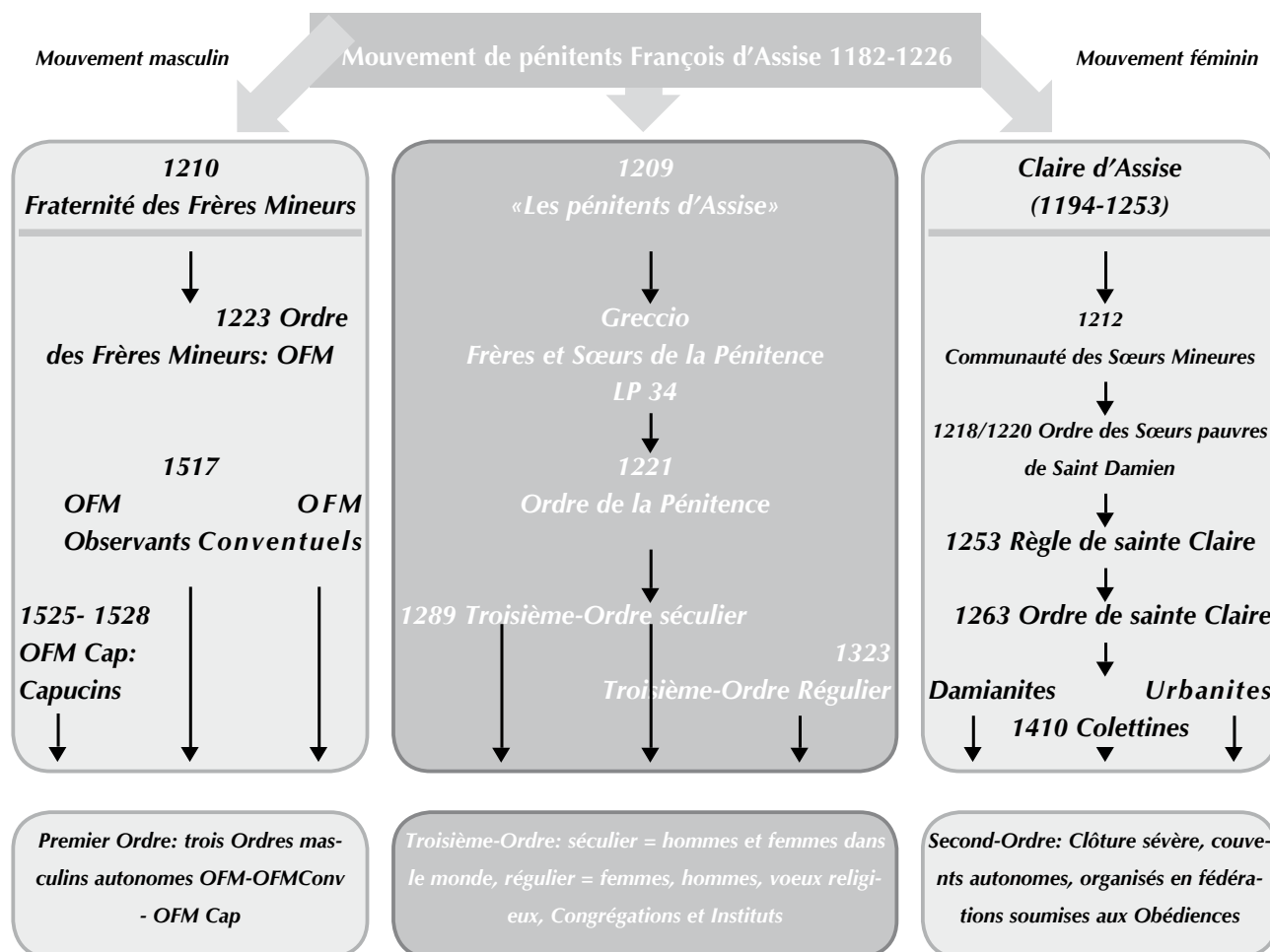
François lui-même était à la recherche d'une autre voie qui lui était plus personnelle et sans l'intention de fonder un Ordre. Mais Dieu lui donna des frères (Test 14) (=Premier Ordre), puis aussitôt après des sœurs (Deuxième Ordre). D'autres personnes converties au contact de François s'y associèrent en tant que Penitents (=Troisième-Ordre).

François avait déjà eu cette idée des trois communautés inspirées du modèle de vie familiale de son époque: pour lui, elles formaient une famille. D'ailleurs, François ne se considérait jamais comme un «père» (=pater familias), mais comme une «mère qui met au monde les fils (frères mineurs) du roi (Christ) (2C 16; cf. LLéon 2). Il va de soi que ce terme s'applique également aux deuxième et troisième Ordre.

Par voie de conséquence, tous ceux qui se réclament de François devraient y voir un appel à l'union, à la création d'une famille commune qui pourrait témoigner de sa vocation de manière plus efficace et plus unie. L'histoire de cette famille a suivi un parcours particulièrement complexe. Nous représentons ci-dessous un aperçu de cette histoire.

La Famille franciscaine

Arbre généalogique



Ce tableau récapitulatif ne tient compte que des communautés franciscaines ancrées comme institutions dans l'Église catholique. Par ailleurs, il existe des communautés issues de la Réforme qui se réclament aussi de saint François.

Il faudrait y ajouter également les nombreuses initiatives, actions et mouvements à plus ou moins grande échelle au sein de la famille chrétienne, qui se sentent par l'esprit très proche de saint François.



François et Claire furent à l'origine

Il est clair pour tout le monde aujourd'hui que la Famille franciscaine est issue de l'action conjuguée de François et de Claire. Toutefois, nous ferions faus-

se route si nous voyions en eux le début absolu du mouvement. Il convient de les remettre tous les deux dans le contexte de l'histoire qui les a précédés.

Exposé C.

1.

Le mouvement de la pénitence et le mouvement des femmes.

1.1.

Quand François parle de sa nouvelle «forme de vie», il utilise le terme «pénitence». C'est pour cette raison que sa fraternité prit initialement le nom de «Pénitents d'Assise». Claire se considérait également comme une Pénitente - indépendamment de François d'ailleurs. Il n'empêche que la «pénitence» (= poenitentia) était un des concepts majeurs de leur époque. Il signifiait pratiquement la même chose que «la vie selon l'Évangile». Il implique une totale soumission à Dieu, à Jésus Christ.

Il faut néanmoins se poser la question de savoir pourquoi François et Claire utilisent justement ce terme de pénitence qui a aujourd'hui une connotation plutôt négative. En fait, l'homme du Moyen Âge avait une vision de la vocation religieuse très divergente de la nôtre. Elle impliquait une séparation individuelle ou collective du corps social pour mener une existence tout particulièrement tournée vers Dieu. Le pénitent médiéval se considère comme un homme qui ne cesse de pleurer sur ses propres péchés et sur ceux d'autrui. Par sa vie de prière, de méditation intérieure et de renoncement, il cherche à obtenir son propre salut comme celui de tous les hommes.

En ce sens, le concept de «pénitence» a marqué la conscience religieuse des croyants des 12^{ème} et 13^{ème} siècles. Il finit même par marquer profondément des structures juridiques et officielles.

Depuis le christianisme primitif, le péché et le pardon n'étaient pas uniquement réservés au seul domaine de l'individu. Même la société ne pouvait pas rester indifférente au péché et à l'expiation. Ainsi, l'Église pratiquait une forme de pénitence qui lui était propre: pour un meurtre, un adultère, un blasphème et bien d'autres péchés en contradiction totale avec une vie de baptisé, il fallait une pénitence publique: renoncer à consommer le mariage, donner une certaine somme d'argent aux pauvres, faire une donation à une église ou à un couvent, réciter des prières bien précises, jeûner et bien d'autres choses encore. Le péché, l'obligation de faire pénitence et le pardon des péchés sont des événements qui ont une dimension publique dans l'Église.

Avec le temps, cette forme de pénitence tomba dans l'oubli; la confession privée apparaît, non sans une certaine résistance de l'Église officielle. C'est alors qu'un bon nombre d'hommes et de femmes prirent la décision d'adopter volontairement cette forme de

pénitence. Pensant aux autres comme à eux-mêmes, ils veulent assumer les conséquences de ce qui autrefois était lié à la pénitence publique. Voilà ce que l'on peut lire dans un ouvrage consacré à la pratique de la pénitence:

«Celui qui ne connaît pas les psaumes, celui qui ne peut veiller la nuit ou qui ne peut faire de genuflexion ou rester debout les bras croisés, celui qui ne peut pas s'étendre sur le sol, celui-là doit chercher quelqu'un qui peut le faire à sa place. Car il est dit: 'Portez les fardeaux les uns des autres' (Ga 6,2).»



Cette pratique de la pénitence aboutit à différents types de prescription: l'interdiction d'exercer certaines professions et activités que l'on considère contraires à l'esprit de l'Évangile:

marchand ou soldat pour ne citer que ces deux exemples; la pratique du jeûne tous les lundis, mercredis et vendredis; le respect du grand carême; donner l'aumône; s'infliger des souffrances corporelles (flagellation, cilice); pèlerinages pénitentiels; vivre en ermitage... Des pratiques que nous rencontrons également chez François et Claire. En 1221, de telles prescriptions furent intégrées dans une sorte de Règle que l'on a attribuée autrefois à saint François alors qu'en réalité, il n'y avait aucun lien avec lui (le fameux «Mémorial»). Il est fort probable que le cardinal Hugolin a joué un certain rôle dans cette affaire, pour les sœurs de saint Damien comme pour les frères mineurs. François fait implicitement référence au «Mémorial» dans sa «Lettre à tous les fidèles», c'est-à-dire les Pénitents qui le prennent comme modèle. Par sa conception de la vie évangélique, il a un certain impact sur eux. C'est de ce mouvement de pénitence influencé par François qu'est né plus tard le Troisième-Ordre; d'abord il prit une forme spontanée sans organisation particulière, puis il fut officiellement fondé par le pape Nicolas IV en 1289.

Au début du 13ème siècle, l'engouement pour l'Ordre de la Pénitence existait avant François et Claire.

Faisant référence à Claire, Thomas de Celano peut peut-être nous donner une idée de cette dynamique religieuse de l'époque:

«On en voit qui liés par le mariage, décident d'un commun accord de faire le voeu de chasteté, les hommes devenant religieux et les femmes entrant au cloître. La mère invite sa fille à se donner au Christ, et la fille sa mère; la soeur ainée en parle à ses cadettes, et la tante à ses nièces» (VCI 10bis - Celano Vie de sainte Claire).

Par ailleurs, cette citation attire notre attention sur le



«Dès que la Clarté de la jeune Claire fut connue, le renom de sa vertu emplit les chambres de femmes remarquables, elle atteignit les palais des duchesses. La plus haute noblesse s'inclina pour suivre ses traces. Quant à elle, qui était de haut lignage, elle se renia dans l'humilité.»

fait que le mouvement de pénitence a également réussi sa percée dans les communautés de femmes. Comparativement à ce qui s'est passé dans les pays rhénans (cf. les «Béguines»), le mouvement de femmes qui se créa de manière spontanée se répandit dans toute l'Italie centrale. Partout, on trouve des femmes généralement nobles et bien nanties qui rompent radicalement avec leur vie antérieure afin de se retirer et se consacrer pleinement à Dieu dans la solitude ou également dans des couvents. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on se rend vraiment compte de la portée réelle de ce mouvement de femmes.



Il est donc clair que l'ascèse (renoncement et mortification) caractérise les trois Ordres franciscains. Elle n'en est pas pour autant leur centre, comme le premier cours a tenté de le démontrer.

La nouvelle voie inspirée par saint François

1.2

Outre le mouvement de la pénitence, il faut évoquer la situation socio-politique d'Assise pour bien comprendre ce qui a pu influencer de manière décisive la façon de vivre de François et de Claire.

«*Quand j'étais encore dans les péchés*» (Test 1)

Dans son testament, saint François divise sa vie en deux phases nettement et clairement séparées l'une de l'autre: «la vie dans les péchés» et «la vie de pénitence». Ce découpage ne nous renseigne pas seulement sur sa biographie, mais aussi sur les différentes formes de vie qui s'opposent l'une à l'autre, à savoir la société bourgeoise et l'Ordre franciscain. La cassure entre l'une et l'autre s'est faite par un «adieu au monde» pour reprendre sa propre expression. François considère résolument la deuxième partie de sa vie comme une nouvelle voie se substituant à celle qu'il vécut à Assise.

Pour mieux comprendre la fascination qu'a exercé François sur son entourage, il faut revenir un instant sur cette vie «dans les péchés» et en définir les caractéristiques essentielles. Quand on décrit la vie de François, on est souvent tenté de réduire cet état de péché général à des péchés bien précis. Pourtant, quand il parle de la vie «dans les péchés», il évoque d'abord un état général: une façon d'être et de vivre modelée par un environnement social où Dieu, l'Évangile et Jésus n'ont pas leur place. La ville avait beau être marquée par des églises, des prêtres et des offices religieux, elle n'en restait pas moins un endroit où tous les habitants n'avaient d'autre souci que de faire leur nid sans égard pour autrui.

Le monde auquel appartient François au début et auquel il dira «adieu» par la suite peut se résumer aux points suivants:

En fait, il s'agit surtout de fixer un point de départ positif: celui du témoignage d'un Dieu qui s'est fait homme et qui rend l'homme plus homme.

- Comme aujourd'hui dans certaines parties du monde, la forte expansion des villes encouragea l'exode rural. Les causes sont connues: d'une part le développement très spectaculaire de nombreuses découvertes techniques à cette époque; d'autre part un commerce florissant qui rendit les cités italiennes de plus en plus ambitieuses et permit à la plupart d'entre elles d'accéder à une certaine prospérité économique et sociale. Cela dit, seule une infime partie de la population put en profiter.

- La majorité de la population vivait plutôt à la limite du seuil de pauvreté. Un nombre incalculable de gens menaient une existence de misère et de précarité accrue. Le sort des lépreux vivant à l'écart de la ville était de loin le moins enviable. Leur exclusion était même marquée par une forme d'office religieux.

- La prospérité des cités médiévales favorisa la formation d'une conscience citadine qui entraîna presque parallèlement un bouleversement des structures sociales:

ce n'est plus la campagne qui est à la base de la société, mais bien la ville; ce ne sont plus les seigneurs féodaux (désignés à Assise sous le nom de «maiores» - les majeurs), mais le peuple appelé les «minores» ou mineurs; l'autorité n'est plus «par la grâce de Dieu»(accordée par Dieu pour toute la vie sur la base de l'appartenance familiale), mais par «la grâce du peuple» (accordée par le peuple et par suffrage pour une période donnée); ce n'est plus l'ordre féodal (fondé sur la propriété foncière et le rapport de fidélité entre serfs et seigneurs), mais la domination de la bourgeoisie citadine. Ce bouleversement de la structure sociale de base est le résultat d'un processus historique douloureux qui a duré plusieurs décennies. A Assise, il n'a apporté que révolution, guerre civile et captivité.



- «Une charte de la paix» fut signée à Assise en 1203 entre la noblesse et le peuple; elle impliquait un rétablissement du pouvoir aux nobles, mais sous une forme atténuée. Les événements qui ont marqué la vie de saint François de manière décisive se produisirent dans les mois qui suivirent la signature de la charte: la maladie, la rencontre avec les lépreux, l'événement de Saint-Damien, la rupture avec le père.

- En 1210, la situation évolua à Assise avec l'apparition d'une «Charte de liberté» qui déplaça le pouvoir politique au peuple. Ce fut pratiquement à ce moment-là que François, accompagné de ses onze compagnons, présenta au pape sa propre «charte de liberté», la forme de vie, à laquelle avaient adhéré les frères «de leur plein gré» (1Reg 2,5-7).

Nous savons que, dans un premier temps, François a participé activement à ce processus de mutation sociale, mais qu'il a choisi la sienne par la suite.

La miséricorde

François associe sa conversion à une expérience personnelle bien précise et bien concrète de sa vie: il découvre et rencontre la misère sociale de son temps, gravée dans le visage ravagé d'un lépreux. Il prend conscience que la ville d'Assise n'est en fait qu'une «culture sans miséricorde», que le modèle social dans lequel il a grandi ne s'inspire pas de l'Évangile; il découvre que le monde dans lequel il évolue n'est pas régi par la fraternité, mais par l'argent et la position sociale, la puissance et le pouvoir des riches sur les pauvres. C'est pourquoi, il dit adieu au monde (cf. Test 1-3) et commence une vie fondée sur «la culture de la miséricorde».

Il découvre le crucifié et voit en lui la grande légion des lépreux. Il découvre l'évangile des pauvres et va à la rencontre des mendiants et des journaliers. Il découvre une Église de frères et de sœurs, il s'efforce de la vivre en compagnie des pauvres et des lépreux. Cette Église devait se prolonger dans les trois Ordres qui se sont inspirés de la vie de François.

Il n'est pas nécessaire d'approfondir ici cette alternative franciscaine puisqu'elle sera développée plus en détail et de manière plus approfondie dans d'autres leçons de ce cours.



Dans un premier temps, François vit longtemps seul, méprisé, persécuté par son père, considéré comme fou. Mais, par la suite, des frères et des sœurs le rejoignent. Et au bout de 10-15 ans, le nombre de ceux qui se sont laissés tenter par la nouvelle voie franciscaine a atteint des proportions à peine croyables. On cite habituellement deux textes pour bien mettre en évidence l'impact qu'a eu François sur son entourage:

«Hommes et femmes, clercs et religieux couraient voir et entendre le saint de Dieu qui semblait un homme d'un autre monde... Sous la motion de l'inspiration divine, beaucoup d'hommes, nobles ou non, clercs ou laïcs, vinrent trouver François parce qu'ils désiraient servir jusqu'à la mort sous ses ordres et sous sa direction. Le saint les inondait des grâces célestes dont il était comme le canal débordant, et dans le champ de leurs cœurs, il faisait épanouir les fleurs des vertus. Ainsi fut-il, et c'est son titre de gloire, l'incomparable artisan de la réforme de l'Église du Christ et de la victoire remportée par la triple milice des élus. Il a donné à tous une règle de vie et, selon la condition de vie d'un chacun, indiqué le vrai moyen de se sauver» (1C 36s.).

Le témoignage oculaire de Jacques de Vitry est encore plus important que ce texte écrit en 1228 par le franciscain Thomas de Celano. Il est d'autant plus précieux qu'il provient d'un témoin extérieur à la Famille franciscaine et qu'il remonte à l'année 1216:

«J'ai quand même trouvé une certaine consolation à voir un grand nombre d'hommes et de femmes qui renonçaient à tous leurs biens et quittaient le monde pour l'amour du Christ: «frères mineurs» et «sœurs mineures»; ainsi les nomme-t-on.

Ils sont tenus en grande estime par le seigneur pape et les cardinaux. Ils se désintéressent totalement des valeurs temporelles, mais n'ont qu'une passion à laquelle ils consacrent tous leurs efforts: arracher aux vanités du monde les âmes en péril, et les entraîner à leur suite. Grâce à Dieu, ils ont déjà remporté d'importants succès et fait de nombreuses conquêtes; ceux qui les ont entendus disent à leurs amis:

,Mais venez donc !'; et ainsi un auditoire en amène un autre. Quant à eux, leur manière de vivre est celle de la primitive Église dont il est écrit: 'La foule des croyants ne formait qu'un cœur et qu'une âme'. Le jour, ils pénètrent dans les villes et les villages, s'adonnant à la vie active de l'apostolat; la nuit, ils regagnent leur ermitage ou se retirent dans la solitude pour mener la vie contemplative. Les femmes, elles, occupent à proximité des villes divers hospices et refuges; elles y vivent en communauté du travail de leurs mains, sans accepter aucun revenu. La vénération que leur témoignent clercs et laïcs leur est à charge, les chagrine et les contrarie.



Une fois l'an, les hommes de cet Ordre se retrouvent dans un endroit convenu, pour se réjouir dans le Seigneur et manger ensemble: et c'est d'un grand profit pour tous. Ils s'assurent le concours de conseillers droits et vertueux; ils rédigent, promulguent et font approuver par le seigneur pape de saintes institutions, puis se séparent de nouveau pour une année et se répandent à travers Lombardie, Toscane, Apulie et Sicile.» (Jacques de Vitry, lettre I, début octobre 1216)

Le deuxième personnage fondateur qui, dès le début, s'est engagé dans cette nouvelle voie spirituelle est Claire d'Assise. Le grand historien de François, P. Sabatier, dit à son sujet:

«La figure de la vierge d'Assise n'est plus un vague reflet de celle du fondateur de l'Ordre des Pauvres Sœurs; elle est tout à fait nette et originale et devient une des plus nobles apparitions féminines qu'il y ait dans l'histoire. On a la sensation que si, par modestie, elle ne s'était pas tenue à l'arrière-plan et, surtout, si, par sottise, par paresse, par fausse prudence ou même par esprit de rivalité entre les Ordres, d'autres ne l'avaient pas repoussée dans l'ombre, cette figure féminine serait au tout premier rang parmi les plus grands de l'histoire» (cité par A. Goffin).

Il faut commencer par dire que Claire présente un profil spirituel très marqué avant même d'entrer en contact avec François. Sans qu'il ait eu un mot à dire, elle prend la décision de passer à une vie radicalement tournée vers la pénitence. Lorsque François entend parler d'elle, il lui rend visite et lui parle «du bon Jésus», et Claire le suit. En 1212, elle rejoint le mouvement franciscain. Dans un rêve, elle voit François comme une mère «au sein de laquelle elle boit».

Claire appartient à une famille de «maiores», elle est donc noble, alors que François fait partie des «minores», de la riche guilde des marchands du peuple d'Assise. On peut vraiment parler d'une conspiration des femmes au sein de cette famille noble puisque Claire est rejointe à Saint Damien par ses sœurs de sang Agnès et Béatrice, sa mère Ortulana et la parente Pacifica di Guelfuccio.

François rédige une forme de vie pour ces sœurs mineures, appelées ainsi par analogie avec le premier Ordre, pour les Pauvres Dames de Saint Damien, comme elles s'appelleront officiellement par la suite. Claire l'intégra elle-même dans sa propre règle:

«Et le bienheureux, voyant que nous n'avions peur ni de la pauvreté ni du travail ni de la tribulation ni de la vie humble ni du mépris du monde, mais que nous y trouvions au contraire notre plus grande joie, alors, dans son affection pour nous, il nous écrivit une forme de vie en ces termes: 'Puisque, par inspiration divine, vous avez voulu devenir filles et servantes du très haut et souverain Roi, le Père des Cieux, et puisque vous vous êtes données comme épouses à l'Esprit-Saint en

choisissant de vivre selon la perfection du saint Evangile, je veux, et j'en fais la promesse, avoir toujours, par moi et par mes frères, pour vous comme pour eux, un soin attentif et une sollicitude spéciale.' Tant qu'il a vécu, il a été fidèle à sa promesse, et il a voulu que ses frères y soient toujours fidèles, eux aussi» (RegCl 6,2).

Jusqu'à cette époque, l'Église ignorait cette forme de vie. Claire a dû se battre pendant des décennies pour faire sienne cette manière franciscaine de vivre et son essence même, l'absolue pauvreté. De fait, cela n'était pas habituel et encore moins prévu par l'Église que de laisser vivre et de reconnaître officiellement une communauté de femmes sans ressources matérielles. L'Église croyait même qu'il était de son devoir d'attribuer aux sœurs une forme de vie pré-franciscaine, c'est-à-dire monastique et bénédictine.

Claire d'Assise, une femme de grande instruction (elle écrivait un latin classique) obtint de haute lutte de la Curie romaine que les sœurs puissent vivre l'idéal franciscain sans aucune concession. Elle rédige à cet effet sa propre règle et reste jusqu'à ce jour la première et la seule femme dans l'histoire à avoir rédigé une règle monastique pour des femmes. Notons qu'elle a tout de même dû attendre la fin de sa vie, peu avant sa mort, pour obtenir du pape l'approbation de sa règle.



«Egalement sa mère Ortulana, désirant réaliser de pieux ouvrages, suivit les traces de sa fille et assumait humblement la Règle de la Bienheureuse Claire, que Saint François lui avait donnée.

Ce fut là que cette excellente (Ortulana) jardinière, qui avait engendré une plante aussi délicieuse, termina ses jours.»





Les trois Ordres

Comme nous venons de le voir, il faut de prime abord remettre François et Claire dans le contexte plus général du mouvement de la pénitence. Leurs personnalités sont néanmoins tellement fortes qu'ils prennent leur distance et finissent par suivre leur propre voie. Par leur charisme et leur aura naturelle, ils font naître trois Ordres qui, dès l'époque de Thomas de Celano, apparaissent comme un ensemble historique homogène. Il s'agit finalement d'une communauté multiple, stratifiée, mais unie par une volonté de partager la voie tracée par saint François; en rencontrant François, ils ont trouvé leur identité, le sens personnel qu'ils entendent donner à leur vie et le profil qui leur correspond le mieux:

«Aussi beaucoup de gens, délaissant la course aux biens de ce monde, selon l'enseignement et à l'imitation du bienheureux Père François, apprirent à connaître, aimer et respecter leur Créateur» (1 C 37).



Il convient maintenant de présenter brièvement les trois Ordres.

Le Troisième-Ordre franciscain

2.1.

Si l'on considère que le mouvement de la pénitence est le point de départ pour le cheminement personnel de François et de Claire, il y a une évolution presque rectiligne vers l'Ordre franciscain de la Pénitence, puisque c'est ainsi qu'on avait l'habitude de nommer le Troisième-Ordre à ce moment-là. Les deux Ordres ne sont en quelque sorte que des extensions, voire des points de cristallisation de «l'Ordre de la Pénitence».

Très tôt, la fascination exercée par François eut des effets rétroactifs sur l'Ordre de la Pénitence lui-même. Greccio est vraisemblablement le lieu où est né le Troisième-Ordre de saint François. Cela ne serait pas sans conséquence. Car, c'est bien à Greccio qu'a eu lieu la première fête de Noël avec la crèche vivante, la révélation de la religion de l'Incarnation.

Un jour, François décrit Greccio en ces termes: *«Il n'y a pas une grande ville où tant de gens se soient convertis à la pénitence; et pourtant Greccio n'est qu'un petit bourg!»*

Et de poursuivre: *«Ainsi que le faisaient habituellement les frères à cette époque en de nombreux couvents, souvent, le soir, les frères de Greccio chantaient les louanges du Seigneur.»*

Alors, hommes et femmes, grands et petits, sortaient des maisons, se tenaient sur la route, devant le bourg, et alternaient avec les frères en reprenant à haute voix: 'Loué soit le Seigneur Dieu!' Même les petits enfants sachant à peine parler louaient ainsi Dieu selon leurs moyens.» (LP 34)



Dans le Troisième-Ordre, il s'agit en effet de «convertis dans leurs propres maisons» qui recommencèrent à se retourner vers Dieu dans leur vie au jour le jour. Par leur témoignage quotidien, ils le reconnaissaient comme le seigneur de leur vie; ils le mettaient en valeur non seulement «dans leurs



maisons»(c'est d'ailleurs ainsi qu'à l'origine on avait coutume d'appeler l'Ordre), mais également dans leurs familles, leurs métiers et leurs activités sociales.

François leur donna une sorte de règle qu'on appelle «La Lettre à tous les Fidèles».

L'histoire de cette lettre est particulièrement intéressante parce qu'il en existe deux rédactions. La première rédaction n'est en soi rien d'autre qu'un sermon de pénitence.

La deuxième, plus étoffée, est enrichie de développements spirituels et complétée par des instructions concrètes à l'adresse de tous les fidèles sans distinction sociale. Du point de vue théologique et spirituel, la deuxième rédaction intègre une introduction très impressionnante qui fait référence au prologue de l'Evangile de Saint Jean (Jn1,6-24). Dans la première leçon, nous avons sciemment placé ce texte au centre de nos considérations pour expliquer la vocation franciscaine.

Mais nous avons également mentionné plus haut le «Mémorial», ces statuts dont François n'est pas l'auteur. Ils règlent les aspects juridiques et organisationnels d'une telle vie. Ces statuts furent et, finalement, sont encore de grande importance puisqu'ils énoncent le choix capital de refuser le service militaire. En ce sens, on reconnaît bien ici la force subversive du Troisième-Ordre qui ne serait pas sans importance de nos jours.

Grâce à ces statuts, les pénitents ont pu se constituer en communautés qui, selon toute vraisemblance, étaient dirigées par des laïcs. L'accompagnement spirituel était confié à des dominicains, des franciscains ou d'autres Ordres. Par la suite, ces communautés laïques devenues quasi autonomes durent tout de même céder la direction à des Ordres religieux. Ici naît ce qui sera une constante au long de l'histoire, et qui sera déterminant pour le développement ultérieur du Troisième-Ordre:

L'Église des clercs s'est mise à l'époque dans la tête de mettre tout sous son contrôle et sous sa dépendance. Elle a très peu confiance en des formes de communautés laïques indépendantes. Le «Mémorial» est remplacé en 1289 par la Règle du Pape Nicolas IV. Elle place tout le mouvement des pénitents sous la tutelle de l'Ordre franciscain. Les liens juridiques et spirituels avec le premier Ordre sont précisés et renforcés. Et ce n'est que depuis cette date que l'on peut réellement parler officiellement d'un Troisième-Ordre franciscain. En outre, les groupes de personnes qui avaient suivi le «Mémorial» jusqu'à cette date, sans se référer à saint François, mais à d'autres Ordres, fondèrent leur propre «Troisième-Ordre» comme par exemple le «Troisième-Ordre» de saint Dominique.

Historiquement, le Troisième-Ordre a des visages multiples. On peut en dégager les formes suivantes:

●●● **La forme initiale: les «convertis dans leurs propres maisons»**

La personnalité la plus célèbre que l'on puisse citer ici est l'amie de saint François, «frère» Jacqueline Frangipani de Settesole. François rendait souvent visite à cette femme quand il séjournait à Rome. Elle courut à son lit de mort et eut le privilège d'être enterrée à proximité de la tombe de saint François (cf. 3 C 37ss). Il faut également mentionner le bienheureux Luchsius de Poggibonsi († 1260) parce que lui et sa femme consacrèrent leur vie de tout leur cœur aux pauvres.



••• Les «Reclus»

Il s'agit d'hommes et de femmes qui, pour vivre la pénitence et pour suivre saint François, se faisaient enfermer dans une tour ou une muraille. Il faudrait citer ici sainte Marguerite de Cortone († 1297) qui, après avoir vécu sans Dieu, ne voulait plus vivre qu'avec Dieu au point de devenir l'un des témoins les plus poignants de cette époque.

D'ailleurs, au Moyen Age, il était presque d'usage à ce moment-là d'avoir dans chaque ville une recluse ou un ermite auxquels les gens pouvaient confier leur misère ou desquels ils pouvaient espérer l'intercession.

••• Les communautés de femmes

À l'origine, il s'agit de femmes qui se sont rassemblées spontanément pour mener une vie commune. Elles se donnèrent des noms les plus divers comme «Le Rassemblement» ou «Les sœurs de la forêt». Initialement, elles n'avaient aucun lien avec la spiritualité franciscaine:

C'étaient des Béguines qui par la suite se soumirent au contrôle de l'Église et adoptèrent la Règle du Troisième-Ordre, conformément à la décision prise au Concile de Vienne (1311-1312). Progressivement, elles durent également accepter la clôture, donc une forme de vie monastique très stricte. Plusieurs congrégations postérieures, dont certaines existent encore aujourd'hui, viennent de ces groupes.

••• Les communautés régulières d'hommes

Les communautés d'hommes n'ont pas connu la même évolution que celles des femmes, bien qu'elles se soient formées dans les mêmes conditions. Certes, elles adoptèrent la Règle du Troisième-Ordre, mais au lieu de vivre en clôture, elles s'adaptèrent à la vie du premier Ordre. Cette forme de communauté qui requit l'approbation de l'Église en 1323 existe aujourd'hui encore en tant que quatrième Ordre franciscain masculin doté de son propre général de l'Ordre (TOR/OSF).

••• Congrégations

Jusqu'au 15^{ème}, voire 16^{ème} siècle, les femmes regroupées dans un but religieux ne pouvaient occuper des fonctions sociales (soin aux malades, école, éducation, etc...) qu'au sein de l'Église. Le droit de l'Église contraignit les femmes à adopter la clôture. Ce n'est qu'à partir du 17^{ème} siècle que l'on rencontre quelques congrégations de vie active qui, dans l'esprit de saint François, se consacrèrent à des tâches de caractère social. Au 19^{ème} siècle, on assista à une prolifération importante de ce genre de congrégations.

Il faut évidemment se demander si, avec une telle diversité de communautés, il existe un dénominateur commun entre elles. De fait, on peut remarquer que chacune d'entre elles a subi dans l'histoire, d'une manière ou d'une autre, l'influence de la spiritualité franciscaine. Elles sont à l'origine de nombreuses initiatives, elles ont engendré maintes personnalités qui témoignent de la vitalité de leur mouvement, d'autres ont largement marqué leur entourage, leur ville, leur région, voire tout un pays. On peut néanmoins déplorer qu'elles se soient déchirées entre elles au lieu de s'unir dans l'action.

C'est pour cette raison qu'une bonne partie de leur efficacité s'est enlisée dans les rivalités qui les a opposées les unes aux autres.

Les deux formes de Troisième-Ordre franciscain existant aujourd'hui sont les suivantes:

••• Le Troisième-Ordre régulier (TOR/OSF)

Il réunit sous la même Règle, 22 congrégations masculines, 382 congrégations féminines et d'autres institutions. De par son texte et de par son esprit, cette Règle, confirmée par le pape Jean-Paul II le 8 décembre 1982, est de loin ce que l'on a fait de plus franciscain à ce jour.

Toutefois, les communautés restent autonomes et sans liens étroits les unes avec les autres. Elles prononcent les trois vœux et reconnaissent les trois conseils de la pauvreté, de l'obéissance et du célibat. En clair, cela signifie que si l'on considère leur forme de vie concrète, elles sont plus proches des premier et deuxième Ordres que du Troisième-Ordre séculier. Il existe d'ailleurs au sein du TOR des couvents de femmes qui appliquent une clôture très stricte. Dans les pays de langue allemande, on désigne habituellement le TOR plutôt par OSF (= Ordre de saint François).

••• Le Troisième-Ordre séculier (OFS)

D'abord très influent sur le plan socio-politique, «l'Ordre des pétiens» est progressivement devenu une simple fraternité pieuse. Le pape Léon XIII avait mis, en son temps, beaucoup d'espoir dans un Troisième-Ordre de saint François renouvelé. C'est pourquoi il lui donna une nouvelle Règle. Selon l'avis du Saint Père, le Troisième-Ordre séculier de saint François ne devait pas seulement rester à l'arrière-plan spirituel de toute l'Église et de toute la vie publique. L'Église attendait également de lui qu'il portât et fût l'instrument efficace du message socio-éthique de l'Église afin de saper le marxisme à la base. Dans un premier temps, le Troisième-Ordre en tira une nouvelle et grande dynamique. Il faisait partie des principaux organisateurs des célèbres «Semaines Sociales» en France pendant lesquelles on a formulé les revendications socio-politiques du moment. Malheureusement, l'intervention de l'Église a rapidement brisé cette nouvelle dynamique. Sous le pontificat de Pie X, on a interdit au Troisième-Ordre de continuer à avoir des activités dans les domaines socio-politiques. En agissant de la sorte, on n'a pas su saisir la chance qui nous était offerte. En effet, dans de nombreux pays, le Troisième-Ordre replongea dans l'insignifiance.

En revanche, on ne peut que se réjouir de l'évolution des dernières décennies. Dans un premier temps, les communautés locales qui s'étaient formées autour d'une fraternité du premier Ordre se sont regroupées en fédérations nationales. Puis, une unité fut atteinte au niveau international de telle sorte qu'aujourd'hui un ou une responsable est en mesure de co-signer certains documents avec les ministres généraux. On a de bonnes chances de remettre en valeur la «religion de l'Incarnation» des origines dans tous les domaines séculiers.

De plus, la nouvelle Règle dont le contenu est totalement différent de celui des textes précédents peut certainement y contribuer. Jusqu'à aujourd'hui, les communautés se sont senties obligées de suivre le «Mémorial» ou la Règle de Nicolas IV au point de pratiquer une vie d'ascèse austère éloignée du monde. Inversement, la nouvelle Règle, approuvée par le Pape Paul VI le 24 juin 1978, est totalement imprégnée de l'esprit franciscain.

Voilà ce qu'en dit une voix des Fraternités séculières d'Amérique du Nord:

«La nouvelle Règle paulinienne de 1978 exhorte sans équivoque la Communauté franciscaine à faire partie de 'l'avant-garde de l'évangélisation' (Bahia 1983, 17). Si l'on fait abstraction des nombreux points communs de la mission qu'elle partage avec les franciscaines et franciscains religieux, dans la mesure où les derniers annoncent le Royaume de Dieu par leurs témoignages et leurs exemples personnels, l'Ordre Franciscain Séculier a à remplir une mission spécifique, commune à celle des autres membres de mouvements laïcs, à savoir 'le renouvellement de l'ordre temporel (Decret sur l'Apostolat des Laïcs). Pour manifester notre volonté de renouvellement - c'est-à-dire introduire le coeur et l'esprit du Christ 'comme un levain' dans les aspects de la vie courante des hommes dans le monde - nous devons nous concentrer sur des activités quotidiennes apostoliques avec la spiritualité franciscaine qui nous caractérise. Les missions apostoliques visées sont: favoriser la sainteté de la famille, revaloriser le travail comme un don afin d'améliorer la condition humaine et manifester son engagement d'avant-garde par des 'initiatives audacieuses' en faveur de la justice et de la paix au milieu des activités humaines et par la sauvegarde de l'environnement en conservant et protégeant l'intégrité de la création 'animée ou inanimée'.»





François remet la Règle au Premier Ordre

«Les pénitents d'Assise», d'après le nom que se donnaient les franciscains à l'origine, n'étaient au départ que des prédicateurs itinérants, radicaux dans leur pensée et leur mode de vie. En 1209/1210, ils apportèrent un manuscrit à Rome dans lequel ils avaient écrit quelques citations tirées de la Bible susceptibles de jouer un rôle dans la rédaction de leur forme de vie. Il contenait également quelques rares instructions pour régler la vie communautaire de la fraternité. Ce faisant, ils se distinguaient du vaste mouvement de la pénitence. Ils commencèrent à écrire les débuts de l'histoire propre à la fraternité franciscaine. La forme de vie qui fut d'ailleurs oralement confirmée par le pape fut réactualisée d'année en année.

En 1221, on la connaît sous le nom de Règle non approuvée (Regula non bullata) [1 Reg], mais elle a pris tant d'ampleur qu'une nouvelle rédaction s'impose.

Le nouveau texte est confirmé par une bulle papale en 1223 [2 Reg] et est encore en vigueur à ce jour. Cela revient à dire qu'en 1223, la fraternité initiale a donné naissance à l'Ordre des Frères Mineurs.

Il convient de rappeler qu'en dépit de la Règle, François resta la force créatrice (la «forma minorum»), le frère par excellence (cf. Jean de Giano 17) qui incarne l'idéal partagé par tous. La fraternité vit dans un environnement multiple, vaste et difficile: d'une part, un travail manuel dur qui met à mal le corps, mendier quand c'est nécessaire, prêcher la pénitence; d'autre part, prière, contemplation et communion «maternelle et fraternelle». Cet environnement multiforme qui reste uni autour de François, aboutit aux nombreux mouvements de réformes qui ont jalonné l'histoire de la fraternité franciscaine. Ils portent des fruits jusqu'à aujourd'hui: Au fond, deux courants de pensée, deux styles de vie différents et liés à la fois, se côtoient:

Une vie tournée vers Dieu par la prière et la contemplation



Il faut y associer l'extrême pauvreté et le refus absolu de la propriété privée. L'objectif est de vivre dans les mêmes conditions que les hommes contraints de vivre dans la pauvreté. La pauvreté devient un facteur de solidarité vécue.

Une vie tournée vers les hommes et vers le monde en menant une vie solidaire avec eux.



Elle implique, entre autres, une certaine proximité avec les hommes, une vie citadine, un travail pastoral, une assistance sociale avec les moyens financiers et matériels que la situation exige.

L'histoire de l'Ordre des Frères Mineurs pourrait être décrite comme un mouvement pendulaire permanent qui insiste tantôt sur un pôle, tantôt sur l'autre.

Les nouvelles versions que ce processus pendulaire a engendrées sont entrées dans l'histoire sous diverses formes et sous de multiples appellations: les Spirituels, les Bernardins, les Nus-Pieds, les Alcantarins, les Récollets et bien d'autres encore. C'est de cette histoire riche en rebondissements que se sont formés les trois Ordres qui existent encore de nos jours. En 1517, le pape de l'époque, Léon X, souhaite clarifier les choses et sépare l'Ordre (jusqu'à cette date, il était le seul et unique) en deux Ordres distincts et indépendants l'un de l'autre, avec à leur tête un ministre général. Quelque temps plus tard, c'est un troisième Ordre qui voit le jour. Pourtant, le pape s'est trompé: le mouvement du pendule a recommencé de plus bel et de nouveaux groupes se sont formés. Le pape Léon XIII les rassemble à nouveau dans un Ordre unitaire. De là découle l'existence de trois Ordres d'hommes indépendants les uns des autres, qui reconnaissent tous François comme leur fondateur et suivent la Règle de 1223:

●●● OFM = L'Ordre des Frères Mineurs

Dans le langage populaire, on appelle également les membres de cet Ordre, qui est aussi le plus nombreux des trois, les Franciscains, les Franciscains bruns, les Observants, les Bernardins, entre autres. Cet Ordre fut séparé en 1517 des Conventuels. Les groupements postérieurs de l'OFM furent à nouveau réunis par le Pape Léon XIII (l'union léonine).

●●● OFMConv (Ordre des Frères Mineurs Conventuels)

Cet Ordre est le plus petit des trois par le nombre de ses membres; ils portent également d'autres noms: Minorites, Franciscains noirs... Il est aujourd'hui présent sur les cinq continents.

●●● OFMCap (Ordre des Frères Mineurs Capucins)

C'est dans les années 1521-1528 que la famille OFM s'est douloureusement déchirée et a donné naissance aux Capucins, une communauté qui, à l'origine, était totalement contemplative. La dénomination «Capucin» fait référence à leur longue capuche pointue. Il ne fallut pas attendre longtemps avant que les Capucins prennent part à la vie publique, puis à la politique en général. De nouvelles mouvances et de nouvelles scissions au sein des trois Ordres montrent qu'à ce jour le pendule continue de se balancer.



Il faut rappeler ici que ces vagues de réformes n'ont pas été sans influencer sur les Ordres de femmes ou le Troisième-Ordre. L'attribution à l'un ou à l'autre des mouvements s'appelle «l'obédience» (du mot latin «oboedientia» = obéissance). C'est surtout le Troisième-Ordre qui, dans les dernières décennies, a pris ses distances de tous les Ordres respectifs et a pris la décision de fonctionner de manière autonome sans que l'assistance et le lien spirituels ne fussent remis en cause.



Le deuxième Ordre: Les Clarisses (OSC)

2.3.

En 1263, le pape Urbain IV décrète que toutes «les Pauvres Dames de Saint Damien», c'est-à-dire toutes celles qui étaient peu ou prou liées à Claire, devaient être appelées des «Clarisses».

Cette dénomination unitaire cache néanmoins une histoire de l'Ordre passablement mouvementée et très complexe. François avait donné une Règle à Claire désireuse de le suivre sur son chemin. Pour des raisons propres aux mentalités de l'époque, Claire ne pouvait pas vivre comme François. Par exemple, il n'était pas question de prédication itinérante. En revanche, la pauvreté lui tenait à cœur. C'est pourquoi, elle obtint en 1216 le fameux «privilege de la pauvreté» qu'elle dut sans cesse faire confirmer par les papes ultérieurs. La vie des Clarisses ressemblait à s'y méprendre à celle que menaient les frères retirés dans les ermitages (comp. Règle pour les Ermitages). On avait résolument mis l'accent sur le don à Dieu, à travers la prière, l'Office et la contemplation.

Il n'empêche que pour le Cardinal Hugolin la base juridique et spirituelle de la communauté des femmes de Saint Damien n'était pas complètement satisfaisante. De plus, il constata que des communautés similaires avaient vu le jour dans de nombreuses cités d'Italie. C'est pour cette raison qu'il fonda «l'Ordre des Pauvres Dames de Saint Damien».

Il y inclut toutes les communautés de femmes nées de manière spontanée sans qu'il y eût un quelconque lien avec François, ni avec Claire. Il rédigea une nouvelle Règle (1218-1220) qui donna à l'Ordre une orientation bénédictine contemplative reposant essentiellement sur une clôture totale. Plus de la moitié de la Règle se rapportait aux règlements relatifs à la clôture dans ses moindres détails. On ne peut qu'être admiratif de la profondeur mystique que sainte Claire a réussi à atteindre malgré le caractère totalement contraire à l'idée franciscaine de la Règle. On a l'impression qu'elle n'a adopté cette règle que de l'extérieur. D'ailleurs, elle s'est ralliée à sainte Agnès de Prague en 1234 dans sa lutte pour une orientation résolument franciscaine de l'Ordre. Le pape Grégoire IX, l'ex-cardinal Hugolin, n'y prêta aucune oreille attentive. Il appelait la Règle rédigée par François à l'intention des sœurs de «la nourriture pour nourrissons» absolument insuffisante pour des femmes adultes.



Ce n'est qu'en 1247 qu'Innocent IV montra un peu plus de compréhension pour cette démarche de «franciscanisation» de l'Ordre: il rédigea une nouvelle Règle. Malheureusement, il s'est également un peu fourvoyé puisqu'il voulut imposer aux couvents le droit de posséder quelque chose et provoqua une farouche résistance de la part de Claire. Elle commença à rédiger sa propre Règle en s'appuyant sur la Règle des Frères Mineurs de 1223 et en mettant l'accent sur l'unité spirituelle qui rapprochait le premier et le deuxième Ordres. Néanmoins, elle conserva la forme de vie purement contemplative pour laquelle elle introduisit des éléments partiellement empruntés à la Règle de Hugolin, partiellement adaptés à l'esprit franciscain plus libéral. L'élément le plus insolite de cette Règle est ce qu'elle a mis en son centre: sa propre expérience spirituelle, celle-là même qui la poussa à rejoindre François dans l'absolue pauvreté et dans une vie fraternelle. De surcroît, on a constaté que Claire soulignait le caractère démocratique de la vie communautaire de manière encore plus frappante que François lui-même bien qu'il passât pour être le frère par excellence.

Quoique la Règle obtint l'approbation de l'Église juste avant la mort de sainte Claire, de très rares couvents reçurent la permission de la suivre. Le pape Urbain IV qui attribua à l'Ordre des Pauvres Dames de Saint Damien le nom de «Clarisses» rédigea derechef une Règle pour la majorité des couvents (environ 150 communautés se réclamaient de Claire après sa mort). Or, la spiritualité de sainte Claire y fait cruellement défaut. Ce n'est que par la suite que l'heure de gloire de Claire sonna. Au jour d'aujourd'hui, la plupart des couvents suivent sa Règle.

Il reste à signaler que les mouvements de réforme internes au premier Ordre ont également eu des incidences sur les Clarisses. Rappelons par exemple l'action de sainte Colette de Corbie (†1447). Elle n'avait de cesse que de renouveler l'Ordre franciscain et obtint un certain succès chez les hommes. Son mouvement existe aujourd'hui encore dans la famille des Clarisses. (cf. leçon 8).

Donc, deux tendances fondamentales se dessinent chez les Clarisses:

Les Damianites:

Elles suivent la Règle de sainte Claire (1253). A l'heure actuelle, la majorité des couvents de Clarisses suivent cette Règle.

Les Urbanites:

Les Clarisses qui suivent la Règle d'Urbain IV (1263). Ce sont en tout environ 80 couvents.

Derrière ces deux appellations, il y a une réalité relativement fermée. Au bout du compte, chaque couvent vit de manière autonome. Les couvents de même mouvance sont regroupés en fédérations assez souples. Les mouvements réformateurs et diverses obédiences n'ont jamais cessé d'être importants. Il faut y ajouter les nouvelles formes comme les Clarisses qui, outre la Règle de sainte Claire, suivent la «Règle pour les ermitages».

La Famille franciscaine

2.4.

En résumé, nous nous trouvons face à un grand nombre de communautés qui se réclament de François et de Claire.

D'après les sources déjà évoquées plus haut, François et Claire percevaient les trois ordres comme une seule et même famille qui hébergerait les membres les plus divers.

François, dans sa forme de vie pour sainte Claire et ses sœurs, met l'accent sur le fait que lui et ses frères veulent considérer les sœurs comme leur propre corps et leur propre sang («tanquam de ipsis»): «Je veux et j'en prends l'engagement, avoir toujours, par moi-même et par mes frères, pour vous comme pour eux, un soin attentif et une affection toute spéciale» (RegCl 6,2). De plus, dans sa dernière bénédiction, Claire bénit non seulement ses sœurs, mais aussi les frères.

Au pape, dont l'intention était de séparer les sœurs des communautés de frères, Claire osa même répondre par une grève de la faim (Cf. Célano, Vie de Sainte Claire, 37). Elle ne cessa jamais de défendre son appartenance passionnée au charisme franciscain; on reconnaît son engagement passionné pour l'unité du premier et deuxième ordre dans ses lettres, sa règle ou son testament.

En ce qui concerne le Troisième-Ordre, François leur rendait visite à tous personnellement. Et lorsqu'il ne fut plus en mesure de le faire, il recourut au moyen des lettres (Lettre aux Fidèles, cf. les deux rédactions).

Aujourd'hui, au sein de la Famille franciscaine et de ses divers courants, la conscience d'appartenir à une seule et même famille est devenue de plus en plus forte. On a conscience d'être une famille où chaque membre dépend l'un de l'autre. Et l'on peut ajouter que cette nouvelle conscience s'exprime concrètement et diversement (cf. leçon 3) jusque dans les constitutions nouvelles développées dans les différentes branches.



Les constitutions des Capucins de 1982 montrent bien le lien spirituel qui les rattache aux autres communautés:

«§ 94

1. Dans le dessein de Dieu, la diversité des instituts religieux s'est développée pour le bien de l'Église. Cette variété se manifeste aussi dans l'unité spirituelle de la grande Famille franciscaine. Le charisme du fondateur se diffuse et exerce son dynamisme en une multitude de frères et de sœurs, y compris ceux de l'Ordre Séculier.

2. Vivons dans une communion fraternelle animée par un même esprit; collaborons volontiers dans des recherches, des initiatives communes pour la vie et l'action franciscaines.

3. Un lien particulier doit nous unir à nos sœurs menant la vie contemplative: elles offrent quotidiennement le sacrifice de louange et veulent être données à Dieu dans la solitude et le silence. Elles sont pour l'Église une source mystérieuse de fécondité apostolique...

4. Un lien d'affection fraternelle nous unit aussi aux instituts religieux liés spirituellement à notre Ordre.

5. Restons attachés, comme il se doit, à nos devoirs d'affection familiale et d'amitié envers nos parents, nos proches, nos bienfaiteurs, nos collaborateurs et tous ceux qui appartiennent à notre famille spirituelle et recommandons-les à Dieu dans nos prières communautaires.

§ 95

1. La Fraternité Séculière, appelée aussi l'Ordre Franciscain Séculier, tient une place spéciale dans l'ensemble de la Famille franciscaine. Elle participe à l'authentique esprit de saint François et contribue à sa diffusion. Aussi doit-on la tenir comme nécessaire à la pleine expression du charisme franciscain.

2. Les frères et sœurs de cette Fraternité, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, tendent vers la perfection de la charité dans leur condition de vie séculière en faisant profession de vivre l'Évangile à la manière de saint François.

3. Cette Fraternité Séculière est liée à notre Ordre par son origine, son histoire, sa communion de vie, et le Saint-Siège nous en a confié la tâche pastorale.

4. Aussi nos frères ne manqueront pas de manifester à ses membres des sentiments vraiment fraternels. Ils les encourageront par leur exemple à rester fidèles à la vie évangélique. Ils auront à cœur de recommander cet Ordre dans le clergé séculier et auprès des laïcs.

5. Nos supérieurs ont le pouvoir d'ériger des fraternités de l'Ordre Séculier dans toutes nos maisons et même ailleurs, en respectant les règles du droit. Ils contribueront à développer une authentique réciprocité vitale entre les fraternités de notre Ordre et celles de la Fraternité Séculière.

6. Ils uniront et coordonneront leurs efforts avec ceux des autres familles franciscaines pour apporter à la Fraternité Séculière un soutien continu dans l'assistance spirituelle et pastorale; et ceci toujours en accord avec sa propre législation et avec le droit universel. Ils le feront surtout en désignant des frères capables, mandatés pour ce ministère.

7. Que les frères prêtent de bon cœur assistance à cet Ordre, en tenant sans cesse compte de leur condition séculière et en ne se mêlant pas du gouvernement interne, sauf dans les cas indiqués par le droit.

8. En signe de coresponsabilité, qu'on consulte les dirigeants respectifs des fraternités séculières pour nommer les assistants ou ériger de nouvelles fraternités.

9. De même, que les frères donnent impulsion et aide spirituelle à tous les groupements, de jeunes surtout, qui entretiennent l'esprit de saint François. Que nos maisons deviennent des centres de rencontre fraternelle et de ressourcement spirituel pour tous ceux, clercs ou laïcs, qui veulent suivre les traces du Christ sous la conduite de saint François.»

Documents de l'Église et sources franciscaines

Bible:	Mt 18,1-4; Jn 17,20-26; Gal 6,2
Magistère:	
Sources franciscaines:	LLéon; LFid; 1Reg2,5,7; Test 1-5.14; RegCl 6,2; TestCl; 1C 36-38; 2C 16s.; 3C 37-39; LP 34; Jourdain de Giano 17; Fior 10
Documents de la famille Franciscaine:	Claire d'Assise «Femme Nouvelle» (Lettre des Quatre Ministres généraux de la Famille franciscaine) 1991
OFM – OFMCap – OFMConv :	OFM Constitutions Générales art. 55-63; OFMCap. Constitutions § 94s.; OFMConv. Constitutions 1
OSC (Clarisses) :	
OSF/TOR (Troisième Ordre Régulier) :	
OFS (Troisième Ordre Séculier) :	
Documents complémentaires :	

N.B. Les participants sont invités à compléter cette liste bibliographique non exhaustive.



Exercices

D.



1^{er} Exercice

En 1982, à Assise, le pape Jean-Paul II s'exprima ainsi à propos de François et de Claire:

«Il est difficile de séparer les deux noms de François et de Claire, ces deux personnalités exceptionnelles... Ces deux histoires, histoires de sainteté... Quand vous célébrerez le centenaire de sainte Claire, il faudra le fêter avec la plus grande solennité.

Il est difficile de séparer les noms de François et de Claire... Entre eux s'est établi un lien profond qui ne peut être compris qu'à partir des critères de la spiritualité franciscaine, chrétienne, évangélique et non avec les critères humains. Le binôme François-Claire est une réalité de cette terre, de cette cité, de cette Église. Tout a pris corps ici. Il ne s'agit pas de purs esprits. Ils ne sont et n'étaient pas de purs esprits. Ils étaient des êtres incarnés. Ils étaient des personnes. Ils étaient chair et esprit. Dans la vivante tradition de l'Église, du christianisme, de l'humanité, il ne reste pas seulement le récit de leur vie. Il reste la manière dont François voyait sa sœur; la manière dont lui-même épousa le Christ; comment il se voyait lui-même à l'image de Claire, épouse mystique du Christ, et comment il façonnait à cette image sa propre sainteté.

Il se voyait lui-même comme un frère, un 'poverello', à l'image de la sainteté de cette authentique épouse du Christ.

En elle, il découvrait l'image de la très parfaite épouse de l'Esprit-Saint, Marie la très sainte. Ce n'est pas simplement une histoire humaine:

c'est 'une histoire divine' qu'il nous faut contempler dans la lumière de Dieu, divine, dans la prière.

Voici le lieu où, depuis huit siècles, d'innombrables pèlerins viennent contempler l'histoire divine de Claire aux côtés de François, histoire qui a certainement exercé une grande influence dans la vie de l'Église et dans le développement de la spiritualité chrétienne.

A notre époque, il est nécessaire de refaire la découverte de sainte Claire: c'est important pour la vie de l'Église. Il est nécessaire de redécouvrir l'histoire divine de François et de Claire.» (Texte français dans Osservatore romano, 23 mars 1982)

Questions:

Essaie de dégager le rapport que le pape voit entre Claire et François, entre femme et homme.

1. **Qu'en penses-tu ?**
2. **Comment le perçois-tu toi-même ?**



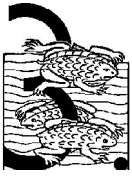
2^{ème} Exercice

Souligne, dans les constitutions des Capucins transcrits en 2.4. de cette leçon, les éléments et passages qui caractérisent le lien entre les différents Ordres à l'intérieur de la Famille franciscaine.

2.

Activités:

1. **Mets ces passages par ordre d'importance.**
2. **Cherche des déclarations similaires dans ta propre Règle ou tes constitutions.**



3ème Exercice

Lis la Lettre de Saint François à tous les fidèles, deuxième rédaction (2LFid 19-62).

Questions:

1. En quoi consiste la dimension missionnaire de cette lettre ?
2. Dites en vous référant à cette lettre ce qui différencie le Troisième-Ordre (Fraternité séculière) des premier et deuxième Ordres.
3. Quels points les trois Ordres ont-ils en commun ?



4ème Exercice

Donne ton avis sur le document suivant dont l'auteur est africain, F.M. Lufuluabo, OFM:

«Les traits caractéristiques de la société dans laquelle est né le mouvement franciscain peuvent se retrouver aussi aujourd'hui dans la plupart des pays africains, qui font l'expérience de changements rapides et profonds. Voici quelques-uns de ces traits:

Les oligarchies¹ ploutocratiques: en complicité avec les représentants du capitalisme international, elles ont dans leurs mains le pouvoir des biens de plusieurs pays africains. Il existe aussi une oligarchie élitiste qui combat les partis révolutionnaires.

Ces deux groupes de pouvoir ont, de façon accentuée, les mêmes caractéristiques que les «majores» des communes italiennes du 13ème siècle: orgueil, ambition, soif de pouvoir, qui s'exercent aux dépens des «mineurs», c'est-à-dire du peuple pauvre.

Le phénomène de l'urbanisation est de plus en plus visible. Les paysans et surtout les jeunes émigrent par millions vers les villes, mettant en elles leur espérance de trouver une «vie meilleure». La réalité se charge de les frustrer de toutes ces illusions, parce que ce qu'ils rencontrent, ce sont: le chômage, la prolétarisation, l'exploitation de la main d'œuvre, lapromiscuité, la criminalité, la prostitution et la misère...

La femme africaine qui était connue pour être une femme qui se consacre à sa famille et à l'éducation des enfants, pour son esprit de sacrifice et sa pudeur, devient, à cause de l'urbanisation, la proie facile de l'exploitation sexuelle par une bourgeoisie corrompue et décadente. Souvent, elle se voit obligée de se prostituer pour satisfaire les instincts de touristes étrangers.

Comme à l'époque de saint François où la hiérarchie ecclésiastique se montra incapable de sauver le monde de la corruption, de même aujourd'hui, elle ne réussit pas à changer la situation avec seulement de bonnes intentions ou des réformes théoriques.

Aussi l'Afrique a-t-elle besoin d'un nouveau François d'Assise, ou au moins d'une Famille franciscaine disposée à continuer sa mission. Quand nous regrettons l'insuffisante irradiation du charisme franciscain en Afrique, c'est parce que nous sentons combien serait nécessaire son influence sur nous, pour guérir une société qui est près de se perdre en un matérialisme dégradant.

De façon spéciale, nous regrettons l'inexistence de la fraternité séculière franciscaine qui pourrait, si elle était présente, agir là où le Premier-Ordre et le

1. Le pouvoir politique aux mains d'un nombre de familles riches



Troisième-Ordre Régulier, qui existent déjà depuis longtemps, n'ont pas d'accès ni d'influence, c'est-à-dire dans le milieu sécularisé de ceux qui détiennent le pouvoir. Beaucoup de chefs de gouvernements africains ont été éduqués dans des collèges confessionnels, mais n'ont pas reçu une éducation religieuse postérieure. Si l'on pouvait arriver à eux avec le rayonnement de l'esprit franciscain, ils se laisseraient influencer par lui et, d'exploiteurs de leur peuple, ils en deviendraient les serviteurs.

En d'autres termes, nous disons qu'une présence franciscaine sur notre continent africain, plus importante et continue, serait propice pour guider les «majeures» et assister les «mineures» : les populations marginalisées des grandes villes et les paysans .»

(François-Marie Lufuluabo, OFM (Congo Démocratique); Mgr Alfonso Nteka, OFM Cap (Angola))

Exercice:

Le parallèle fait par l'auteur entre les événements survenus à Assise au 13ème siècle et la situation actuelle dans certains états africains te paraît-il justifié ? Donne ton avis et argumente ta position.



1ère Application

Applications

E.

Le Troisième-Ordre Séculier fondé par saint François a porté la vie religieuse dans le monde et l'a introduite dans les foyers et les familles de son temps. De même, le Troisième-Ordre Régulier tira profit des nouvelles impulsions données par le monde en mutation de l'époque et les intégra à nouveau dans leur vie conventuelle. Néanmoins, ce cycle ne forme en aucun cas un circuit fermé, au contraire il évolue en forme de spirale qui débouche sur un avenir ouvert.

Tant qu'il existera des hommes et des femmes au grand cœur qui, par leur vie et en tant que successeurs de saint François, prendront et expliqueront le chemin de l'Évangile de Jésus Christ dans un monde en perpétuelle mutation, le mouvement franciscain perdurera comme un tremplin donnant l'énergie spirituelle nécessaire pour interpeller et appréhender tous les hommes de toutes les époques, quel que soit le type de société dans lequel ils évoluent.

Questions:

1. **Peut-on dire que le contenu de ce texte est encore d'actualité aujourd'hui ?**
2. **Quels membres de la Famille franciscaine existent là où tu habites ou dans ton pays ?**

2.



2ème Application:

L'augmentation rapide du nombre des femmes qui ont imité Claire et ses consœurs montre à l'évidence à quel point la population d'Assise et des autres cités italiennes comprirent la portée de leur message. Au 16ème siècle, on dénombrait déjà 600 couvents et environ 30 000 Clarisses.

Question:

Comment les Clarisses réalisent-elles leur vocation missionnaire au sein de la Famille franciscaine ?

3.



3ème Application:

Si l'on considère les discriminations dont la femme fait encore largement l'objet à ce jour, nous les Franciscains, nous avons reçu un héritage précieux: celui d'être capable de faire changer ce malheureux état de fait. Saint François a offert à sa famille religieuse trois branches égales en droit. Nous le partageons tous et il nous enseigne tous de traiter chaque classe et chaque couche sociale avec les mêmes égards, de manière identique. Notre vocation nous offre la plus grande liberté d'action quand il s'agit de combattre la misère d'une époque. Quand notre devoir est de changer les comportements, les valeurs et les systèmes qui bafouent la femme dans une société d'hommes, quand il est question de rétablir la dignité de la femme, nous, les Franciscains, nous prenons exemple sur François et Claire.

Ils nous apprennent à quel point une amitié partagée et la complémentarité mutuelle entre homme et femme peuvent être belles. En ce sens, ils furent les précurseurs d'un renouvellement de la culture et de la religion dont les effets se font encore sentir de nos jours.

Questions:

Quelle importance les femmes ont-elles eu tout au long de l'histoire du mouvement franciscain ? Et plus particulièrement en ce qui concerne:

- la diffusion de l'idée franciscaine
- la fidélité au charisme franciscain
- l'émancipation de la femme
- le devoir missionnaire au sein de l'Église





4^{ème} Application:

Témoignages de vie franciscaine de tous les continents:

1. De l'Europe: Angleterre

«Saint François était l'exacte antithèse du puritain aigri. De tous les saints, il fut le plus joyeux et il ne voulait voir aucun visage triste et dépité autour de lui. Il admonestait toujours les frères qui paraissaient de mauvaise humeur ou mélancoliques. Ses frères devaient être des 'joculatores Dei' (les ménestriers de Dieu) qui vont de par le monde pour annoncer la joie de la Bonne Parole. Thomas de Celano en parle en ces termes:

'Parfois, j'ai vu de mes propres yeux comment il prenait un bâton qu'il bougeait sur son bras pour imiter le geste du violoniste et pour chanter les louanges de Dieu en langue française'.» (T. Okey)

2. De l'Europe: France

«La Seconde Guerre mondiale me secoua l'âme comme un coup de massue. Saint François resurgissait sans cesse. Le monde en guerre me paraissait atroce. L'idée se formait lentement en moi que l'Évangile était un échec. Le Christ lui-même s'était interrogé sur la foi qu'il trouverait sur terre lors de sa seconde venue. Les âmes qu'il avait touchées et attirées à lui faisaient figure d'isolées dans l'orage déchaîné par des fous. Presque à mi-chemin entre le premier Noël et l'enfer où l'humanité se débattait, un homme avait paru sur terre, un autre Christ, le François d'Assise de mon enfance, mais lui aussi avait échoué.

Echoué ? En apparence... Sa conviction était que le salut se ferait par l'Évangile. L'Évangile, c'était l'éternité; l'Évangile ne faisait que commencer. Qu'était-ce que vingt siècles aux yeux de Dieu?» (J. Green)

3. De l'Asie: Pakistan

«Dans le passé et même encore aujourd'hui, la religion ne fut et n'est toujours pas une force de libération pour l'existence des peuples asiatiques. Elle a plus souvent joué un rôle de légitimation: par son autorité 'divine', elle sanctionne l'ordre établi du pouvoir en place qui, en retour et en récompense, lui assure une position privilégiée dans la société. Ce faisant, on empêchait la religion d'exercer sa fonction critique et prophétique. Pour être à nouveau en mesure d'assurer sa mission, la religion doit, d'elle-même, se libérer de toute prise de position politique au service du pouvoir. Le frère mineur asiatique peut à sa façon contribuer à engager le processus en vivant la 'minoritas Dei' aux côtés des pauvres et en aidant la religion en général et le christianisme en particulier à redécouvrir son inspiration originelle. Toutefois, avant de parvenir à cette situation, il faudra qu'à l'instar de saint François, il vive en marge de l'Église, et quand le moment viendra où l'Église sanctionnera son mouvement, il devra veiller à ce qu'une telle approbation officielle n'incite pas le mouvement à perdre son rôle prophétique, celui de rappeler à l'Église l'idéal de la 'minoritas Dei', la pauvreté absolue et l'impuissance d'un Dieu crucifié.» (J. Hoerberichts)

4. De l'Afrique: Malawi

«La vie franciscaine est pour les femmes africaines non seulement un défi, mais aussi une magnifique et grande rencontre de nombreuses valeurs enracinées dans la culture traditionnelle. On peut citer entre autres le sens aigu de l'esprit de communauté et de la vie fraternelle, de la simplicité, de la joie simple et du lien étroit qui s'établit entre les gens et la nature. Que notre saint père François veuille bien nous pardonner si, comme les cigales de nos jardins, nous rivalisons avec lui avec nos fêtes joyeuses.

Nous sommes très reconnaissants à Dieu de nous avoir donné un fondateur aussi grandiose qui, tel un jardinier de grand talent, nous aide par son charisme en dehors du commun à laisser s'épanouir tous les trésors de notre culture pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église. Il est regrettable de constater que quelques intellectuels de haut rang parlent de nos défis de manière compliquée et embrouillée. Les messages de la Bible s'adressent à toutes les nations.

Même parmi ses propres disciples, Jésus rencontra une forte résistance. Mais cela ne l'empêcha pas de conserver son message. C'est pourquoi, j'aimerais conclure avec la remarque suivante: qu'on me laisse rester une Africaine dans tous les aspects de ma vie, en dehors de ceux qui sont contraires à la Bible et aux idéaux de notre fondateur.

Ne changez rien pour moi, seulement parce que je suis africaine. Dieu me donnera la grâce de vivre ces idéaux comme tous les autres des autres nations, car 'avec toi je force l'enceinte, avec mon Dieu je saute la muraille' (Ps18,30). 'Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?' (Rm 8,31)» (M. Clara Phulira OSC).

5. D'Amérique latine: Brésil

«François, avec tout ton amour pour la sainte Église, de quelles faiblesses, parmi les plus importantes, voudrais-tu essayer de la libérer afin de lui redonner vie, force et clairvoyance nécessaires à l'édification d'un monde plus juste et plus humain, un monde dont nous rêvons tous !?»

Si je ne me trompe pas, François, tu corrigerais surtout trois abus: la pauvreté biblique dont tu voudrais voir l'Église vêtue, doit la libérer une bonne fois pour toutes du souci qu'apporte la volonté de prestige; la pauvreté biblique doit la libérer des mains des puissants de ce monde pour qu'elle puisse s'engager efficacement du côté des opprimés qui représentent plus des deux tiers de l'humanité à l'aube du 21ème siècle. Tu ferais tout ce qui est en ton pouvoir pour nous empêcher, nous les hommes et les femmes de l'Église, de confondre la sagesse de la chair avec celle de l'esprit. Le Christ exulta de joie lorsque l'esprit de Dieu inspira Simon Pierre de le reconnaître comme le Fils du Dieu vivant. Le Christ n'hésita pas néanmoins à appeler Simon-Pierre 'Satan' lorsque la sagesse de la chair conduisit Pierre à écarter le Maître de la mort sur la croix. Toi, tu ferais tous les sacrifices inimaginables pour que l'Église du Christ mette sans plus attendre en pratique des encycliques remarquables comme 'Populorum progressio' et des décisions inspirées par Dieu telles que celles de Vatican II» (Dom Helder Camara).

Exercice:

1. Compare les textes les uns avec les autres.
2. Quels défis peut-on en retirer pour la Famille franciscaine ?





- Allaire, G., Rossi, J.-P.,**
Des laïcs dans l'Église. La fraternité séculière de Saint François, Fayard, Paris 1987.
- Bartoli, M.,**
Claire d'Assise, Fayard, Paris 1993.
- Billot, C.-Ch.,**
Les capucins. Une réforme franciscaine au XVIe siècle, Siloé, Nantes 2001.
- Boff, L., Buhlmann, W. (éds.),**
Construis mon Église. Inspirations franciscaines à partir du Tiers-Monde, 1985.
- Burnaoud, J.-M.,**
Le mouvement social franciscain en France à la suite de Rerum Novarum, Ed. Franciscaines, Paris 1991.
- Casagrande, G.,**
«L'activité des 'Pénitents' aux XIIIe et XIVe siècles en Italie», *Evangile Aujourd'hui* 106 (1980), 74-78.
- Esser, K., Grau, E.,**
La conversion du cœur, Ed. Franciscaines, Paris 1960.
- Flood, D.,**
Frère François et le mouvement franciscain, Ed. ouvrières, Paris 1983.
- Flood, D., Van Dijk, W., Matura, Th.,**
La naissance d'un charisme. Une lecture de la première règle de François d'Assise, Ed. Franciscaines, Paris 1973.
- Green, J.,**
Frère François, Seuil, Paris 1983.
- Hubaut, M. et al.,**
Franciscains. La famille multiple de saint François, Cerf, Paris 1981.
- Huygens, R.B.C.,**
Lettres de Jacques de Vitry. Edition critique, Leiden 1960.
- Manselli, R.,**
Saint François d'Assise, Ed. Franciscaines, Paris 1980.
- Matura, Th.,**
François d'Assise, «auteur spirituel». Le message de ses écrits, Cerf, Paris 1996.
- Ministres Généraux,**
Claire d'Assise «Femme nouvelle». Lettre des quatre Ministres Généraux de la Famille franciscaine... à l'occasion du huitième centenaire de la naissance de sainte Claire (1193-1253), Vandoeuvre 1991.
- Péano, P.,**
L'histoire du Tiers-Ordre, Ed. Franciscaines, Paris 1942.
- Roggen, H.,**
L'esprit de Sainte Claire, Ed. Franciscaines, Paris 1969.
- Rotzetter, A., Van Dijk W., Matura, Th.,**
Un chemin d'évangile. L'esprit franciscain hier et aujourd'hui, Médiaspaul, Paris 1982.
- Sabatier, P.,**
Etudes inédites sur Saint François, éditées par A.Goffin, Fischbacher, Paris 1932.
- Van Dijk, W.-C.,**
Au fil des ans. L'héritage franciscain, Ed. Franciscaines, Paris 1995.
- ... à consulter aussi les numéros suivants d'Évangile Aujourd'hui :**
- «Les laïcs dans l'Église», *Evangile Aujourd'hui* 132 (1986) (le cahier entier)



Table des illustrations:

Page titre :

Saint François. Fresque de Giotto. Église supérieure S. Francesco, Assise.

Page de garde :

Dessin de la Publication Lakshmi Lal (Ed.), «The Warlis - Tribal paintings and Legends».

P. 3 : Saint François, Margaritone d'Arezzo

P. 4 : Claire reçoit de François l'habit de pauvreté, gravure de Sr. Clara Winkler OSF

P. 7, colonne à gauche :
Gravure sur bois, 17^{ème} siècle.

P. 7, colonne à droite :
Gravure de Adrien Collaert d'après des dessins de Adam van Oort (van Noort 1562-1641).

P. 9, colonne à gauche :
Artisanat au moyen âge. Gravure sur bois, 15^{ème} siècle.

P. 9, colonne à droite :
Pape Innocent III bénit François et confirme sa Règle. Fresque de Benozzo Gozzoli, Montefalco, Église Saint François.

P. 10 : Annoncer l'Évangile. Gravure de Joseph de Ponte.

P. 11 : Gravure de Adrien Collaert d'après des dessins de Adam van Oort (van Oort 1562-1641).

P. 12, en haut :
François donne aux sœurs et aux frères de ses trois ordres l'acte de fondation. Gravure de Wolf Traut, 1511.

P. 12, en bas :
François accueille le marchand Luchsius et sa femme dans sa communauté de laïcs d'où sortira le Troisième-Ordre. Tableau de Bonaventura Bilinghieri à l'Église franciscaine de Pescia.

P. 13 : Saint François. Fresque de Margaritone d'Arezzo, 1216-1290, Sacro Speco, Subiaco.

P. 16, colonne à gauche :
François remet la Règle au premier Ordre.

P. 16, colonne à droite :
Gravure du 17^{ème} siècle.

P. 17, colonne à gauche :
Gravure du 17^{ème} siècle.

P. 17, colonne à droite :
Frères mineurs (Capucins) avec et sans manteau.

P. 18 : Sainte Claire. Basilique Sainte-Marie-des-Anges.

P. 19 : Lettre de la main de Saint François au frère Léon, 1224.

La structure du cours

A La Famille franciscaine – porteuse d’une mission spécifique

1. Le christianisme, religion de l’Incarnation
2. La Famille franciscaine
3. Collaboration interfranciscaine aujourd’hui
4. Formation initiale et formation permanente

B Les fondements du charisme missionnaire franciscain

5. Les fondements bibliques et prophétiques de la mission franciscaine
6. L’origine de la mission dans le mystère de la Trinité
7. La mission franciscaine d’après les sources anciennes
8. Fidélité et trahison : une histoire de la mission franciscaine
9. La mission franciscaine d’après les sources modernes

C La dimension mystico-religieuse du charisme missionnaire franciscain

10. L’unité de la mission et de la contemplation
11. La décision pour le Christ et une dimension universelle
12. Fraternité universelle : réconciliation avec Dieu, l’homme et la nature
13. La vocation apostolique franciscaine et l’annonce de la Bonne Nouvelle
14. Sœurs et frères dans un monde sécularisé
15. Dialogue avec d’autres religions : une voie franciscaine
16. Rencontre avec les musulmans
17. L’inculturation : un devoir franciscain
18. Le rêve franciscain d’une Église amérindienne

D. La dimension socio-politique du charisme missionnaire franciscain

19. François d’Assise et l’option pour les pauvres
20. La théologie de la libération du point de vue franciscain
21. Critique prophétique des systèmes sociaux:
1ère partie : le capitalisme
2ème partie : le marxisme
22. « Homme et femme, il les créa... » – Un défi franciscain
23. Engagement franciscain pour la paix et pour le monde
24. Notre relation face à la science et à la technique

Résumé

25. La tâche permanente des Franciscains dans l’Église